



Avis de recrutement N°02/2024/AFRISTAT

Recrutement d'un consultant pour l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME STRATEGIQUE DE TRAVAIL D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2022-2025.

1. Contexte et justification

Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2022-2025 est exécuté effectivement depuis près de deux ans et, conformément au dispositif de son suivi-évaluation, il doit faire l'objet d'évaluation à mi-parcours. Celle-ci doit permettre de tirer des leçons de sa mise en œuvre pour l'amélioration des actions futures d'AFRISTAT, notamment pour le temps restant du PSTA 2022-2025.

Les mutations régulières apparaissant dans l'environnement statistique régional et international constituent des motifs supplémentaires pour une révision périodique du travail effectué par AFRISTAT, ceci dans le but de le rendre plus conforme aux défis du moment. Par ailleurs, les initiatives nouvelles telles que le projet d'harmonisation des statistiques en Afrique soutenu par la Banque Mondiale ou les engagements pris par les pays lors de la Commission statistique de l'Afrique en 2022 en faveur de la modernisation et de la transformation des systèmes statistiques des pays sont des motifs additionnels suscitant la révision des programmes de travail.

On note également une multiplication des institutions d'intervention dans le domaine statistique et pour certaines institutions traditionnelles, on remarque des changements dans leurs champs et modalités d'intervention. Le principe de rationalité commande d'en tenir compte afin d'ajuster ses actions pour éviter des duplications et des gaspillages des ressources.

2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation est de faire le point sur la mise en œuvre du PSTA 2022-2025 afin de dégager les performances réalisées, les insuffisances et les pistes d'amélioration pour une meilleure poursuite des activités d'AFRISTAT.

De façon spécifique, l'évaluation devra :

- ✓ mesurer le degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus du programme en :
 - relevant les activités réalisées et les produits obtenus avec une appréciation de leurs impacts sur les cibles ou les bénéficiaires notamment, les Instituts nationaux de statistique (INS) et éventuellement les autres composantes des Systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres d'AFRISTAT ;

- dégageant les activités prévues et non réalisées tout en fournissant les raisons de leur non réalisation ;
- dégageant les activités non programmées mais réalisées assorties des produits obtenus avec une appréciation de leurs impacts sur les Instituts nationaux de statistique (INS) et éventuellement les autres composantes des Systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres d'AFRISTAT ;
- évaluant les moyens mobilisés (humains, financiers et matériels) dans la mise en œuvre du PSTA 2022-2025 ;
- ✓ examiner les conditions de réussite et les risques : il s'agit de vérifier si les conditions de réussite définies au départ ont été réunies ;
- ✓ analyser la stratégie ou l'approche suivie pour la mise en œuvre du programme y compris le système de suivi évaluation ;
- ✓ évaluer les contributions des projets ou programmes des PTF dans l'exécution du PSTA ;
- ✓ faire ressortir les insuffisances liées à l'exécution du Programme ainsi que les difficultés rencontrées ;
- ✓ formuler des recommandations devant améliorer les actions futures d'AFRISTAT, notamment la fin de l'exécution du PSTA 2017-2021 et l'élaboration du prochain PSTA.

3. Résultat attendu

L'évaluation sera sanctionnée par un rapport basé sur les objectifs susmentionnés. Ledit rapport sera autant que possible étayé par des faits.

4. Démarche à suivre

Cette évaluation devant impliquer toutes les parties prenantes des actions d'AFRISTAT, elle se fera à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, au sein d'AFRISTAT et aux niveaux des INS, des écoles africaines de statistique, des unions d'intégration économique et des banques centrales.

Le travail sera basé principalement sur l'exploitation des questionnaires dûment renseignés par les bénéficiaires des actions d'AFRISTAT ainsi que des documents existants. En dehors des interviews organisés avec le personnel d'AFRISTAT, quelques rencontres pourront être réalisées avec les cadres de l'INSTAT et d'autres acteurs du système statistique national du Mali.

Un certain nombre de principes ou préalables sont à respecter afin d'aboutir à un rapport qui reflètera la réalité. Ainsi, la rigueur dans la collecte des données et le traitement ou l'analyse des informations rassemblées est de règle. Il convient dans ce cas, de s'accorder sur une démarche méthodologique et d'appliquer durant tout le processus, la méthode de l'approche participative et itérative.

Une attention devra aussi être accordée aux produits partagés avec d'autres partenaires qui apportent des appuis aux Etats membres d'AFRISTAT dans les domaines identiques à ceux de l'Observatoire.

L'évaluation portera aussi sur les aspects financiers. A l'aide des données de la comptabilité analytique d'AFRISTAT, il sera procédé à l'analyse des coûts liés à la mise en œuvre du Programme et ce, annuellement. Les appuis directs apportés aux différents Etats membres d'AFRISTAT feront l'objet de quantification financière. La finalité est d'apporter un éclairage sur l'efficacité du Programme c'est-à-dire de mesurer les résultats obtenus par rapport au financement des activités.

Avant le démarrage des activités, le consultant présentera une note de compréhension des termes de référence au Directeur Général d'AFRISTAT qui devra l'approuver. Cette note proposera l'approche méthodologique qui sera suivie dans cette étude.

5. Calendrier

Démarrage des travaux : 13 janvier 2025 ;

Dépôt du rapport provisoire : 14 février 2025 suivi d'une présentation du Consultant ;

Remise au consultant des observations sur le rapport provisoire : 21 février 2025 au plus tard ;

Dépôt du rapport final : 28 février 2025 au plus tard.

6. Compétences requises

Le consultant doit être un économiste ou un planificateur ou un statisticien de niveau d'études BAC +5 et jouissant d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en matière d'élaboration et de suivi et évaluation axés sur les résultats des programmes d'activité des institutions/organisations. Une bonne connaissance d'AFRISTAT et des systèmes statistiques de ses Etats membres sera un atout.

7. Rémunération

Le travail sera rémunéré sur la base de 20 jours ouvrés.

8. Documentation

Une liste non exhaustive des documents qui pourront être exploités est présentée ci-dessous

- PSTA 2017-2021 ;
- PSTA 2022-2025 ;
- Les plans d'actions de chaque année ;
- Les rapports d'activités annuels d'AFRISTAT couvrant la période sous revue ;
- Les rapports d'évaluation
- Le rapport de l'évaluation de l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses Etats membres ;
- Le rapport de synthèse des réflexions stratégiques sur la restructuration institutionnelles et organisationnelles d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement au titre de la période 2016-2025 ;
- Les rapports de l'évaluation des PSTA 2006-2010, 2011-2015 et 2017-2021 ;
- Les rapports d'évaluation des programmes et projets exécutés par AFRISTAT ;
- Le rapport de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035 ;
- La documentation du SAF sur les aspects financiers.

Les dossiers de candidature doivent être adressés le 27 décembre 2024, délai de rigueur, à :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
B.P. E 1600 Bamako
MALI
Tél : 00 223 20 21 55 00 / 20 21 60 71
Fax : 00 223 20 2 11 40
Email : AFRISTAT@AFRISTAT.ORG

Pièces à fournir :

- un acte de candidature ;
- le curriculum vitae précisant les expériences en lien avec la présente consultation ;
- la copie des diplômes d'études supérieures ;
- les coordonnées détaillées du candidat: adresse postale, téléphone, fax, e mail, etc.
- les références de trois (3) personnes qui connaissent le candidat.